

Projet d'aménagement du parc des Bruyères - CREA

Animation et synthèse d'un dispositif de démocratie locale

Compte-rendu de l'atelier 2 du 5 novembre 2013 :

des enjeux aux grandes orientations

La CREA souhaite aménager l'ancien champ de courses des Bruyères en parc naturel urbain à l'échelle de l'agglomération. Une première phase de concertation est lancée d'octobre à décembre 2013, afin de définir le concept fédérateur du parc et son programme. Le deuxième atelier, qui se tient le 5 novembre 2013, a pour but de réfléchir collectivement sur les usages et les pratiques à venir au sein de ce futur parc d'agglomération.

60 personnes environ ont participé à l'atelier. Plusieurs associations étaient représentées : Autisme 76, les maquettistes rouennais, une association porteuse d'un projet hippique, l'AMAP Quevilly, Apiculture (Grand Quevilly), l'Association Pomologique de Haute-Normandie, l'Association pour les Echanges Intergénérationnels, Caliter, Champ de Courses des Bruyères Ensemble, Champ des possibles, la Confédération Syndicale des Familles, Coordination Handicap Normandie, Mongo Caux, l'Union des Arts Plastiques de Saint Etienne du Rouvray.

Etaient présents pour animer :

- Gwenaëlle d'Aboville, Franck Leibundgut, et Aurore Bertrand (Ville ouverte) en charge de la présentation, de la co-animation des groupes et du compte-rendu.
- Emilie Pascale et Eloïse Bloit (A et cetera) en charge de la présentation des enjeux.
- Audrey Hirbec et Bertrand Masson (CREA)

Les ateliers constituent le cœur du présent

dispositif de concertation. Ils sont des moments d'échange et de travail avec les habitants. Un **compte-rendu** comme celui-ci est élaboré après chaque atelier. Il est le témoignage des avis exprimés au cours d'un moment de rencontre et de discussions. Les propos retranscrits présentent les avis et opinions des personnes qui ont participé à l'atelier dont il est question. Transmis à la CREA et ses partenaires, ce compte-rendu permet aux élus de prendre connaissance des débats et de prendre en compte l'avis des habitants dans le processus de projet

- Un premier temps en plénière a permis de présenter conjointement les résultats des questionnaires de la CREA et de Champ de Courses des Bruyères Ensemble. A et cetera a ensuite proposé une reformulation des enjeux suite au premier atelier.
- Un second temps s'est déroulé en 3 ateliers animés par Ville Ouverte (Aurore Bertrand, Franck Leibundgut et Gwenaëlle d'Aboville). La carte mentale de synthèse du premier atelier a été distribuée aux participants ainsi qu'un document de 4 pages présentant les résultats des 2 questionnaires. Les habitants ont proposé des usages possibles pour le futur parc (positionnés sur deux axes : « naturel » / « aménagé » et « chaud » / « froid ») et ont débattu des différents projets portés par les associations, en s'appuyant sur des références. Une restitution en plénière a enfin été proposée par A et cetera et a donné lieu à une discussion en groupe complet.



La concertation

Gwenaëlle d'Aboville, de l'agence Ville Ouverte, introduit l'atelier. Elle rappelle aux participants le contexte de l'atelier, le cadre et les objectifs de la concertation.

- **La concertation engagée se situe au début de la réflexion** sur la reconversion du champ de courses en parc naturel urbain. **Elle vise à définir le concept fédérateur et les premières pistes de programme du futur parc.**
- Pour cela, la concertation **s'appuie sur des invariants** issus du travail mené depuis 2007 par les élus, les services de la CREA et des communes associés au projet ainsi que des associations. Les invariants permettent de cadrer le travail en atelier.
- **3 ateliers de concertation** se déroulent le 15 octobre, le 5 novembre et le 10 décembre 2013. Ils ont été précédés de 3 **visites concomitantes du champ de courses** le 12 octobre 2013, autour de la biodiversité, de l'histoire et du paysage.
- Le deuxième atelier a pour but de recueillir les attentes de chacun pour le futur parc.

Présentation des résultats des questionnaires

Aurore Bertrand de l'agence Ville Ouverte ainsi que Julia Clause et Marie Atinault de l'association Champ de Courses des Bruyères Ensemble présentent les principaux résultats de deux enquêtes réalisées pour recueillir les avis et attentes des riverains comme des habitants de l'agglomération sur le champ de courses des Bruyères.

- Le questionnaire élaboré par la CREA a recueilli 113 réponses entre le 6 et le 31 octobre 2013.
- Le sondage réalisé par CCBE a recueilli 266 réponses entre le 7 septembre et le 31 octobre 2013.

Retrouvez [ici](#) le document de restitution des questionnaires

Les enjeux revus suite à l'atelier 1

Emilie Pascal, de l'agence A et Cetera, rappelle le cadre de son intervention et l'interaction entre le travail de programmation et la concertation.

Le premier atelier de concertation a permis de préciser les valeurs du site et d'affiner les enjeux :

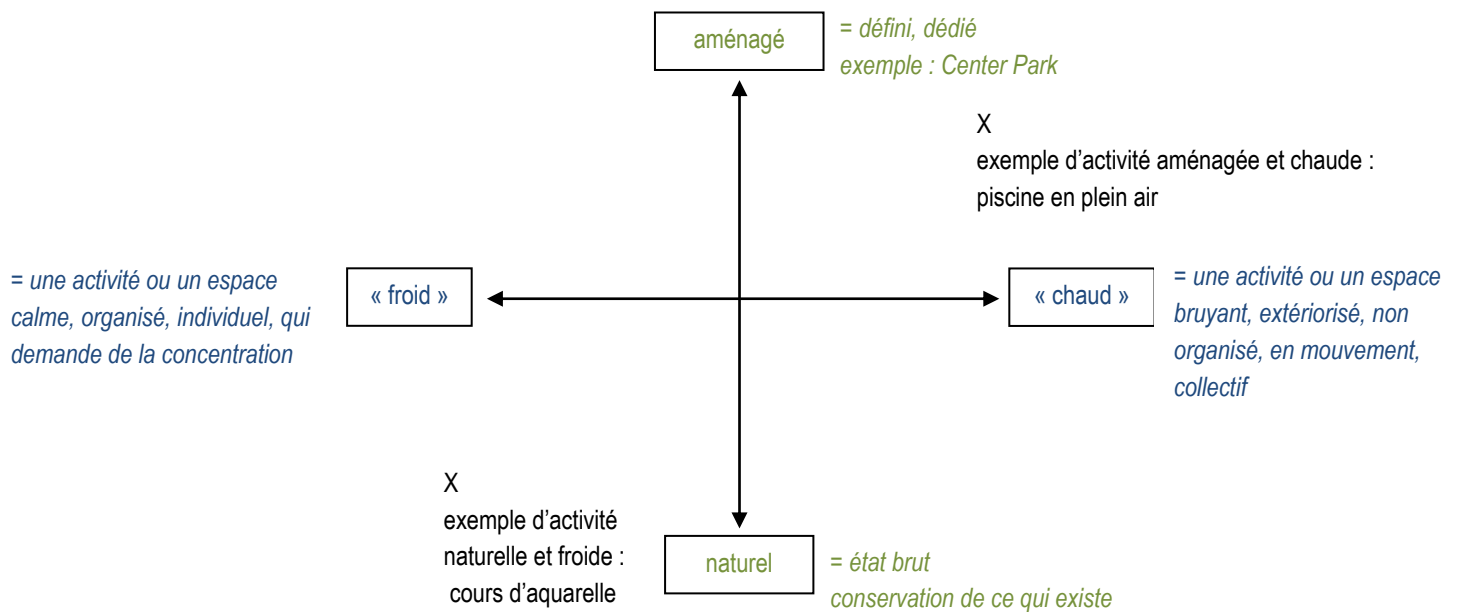
- **Urbains** : Insérer le parc dans la trame urbaine (accès, lisibilité, traversée).
→ **Une volonté d'accéder au parc en lui conservant son caractère préservé**
- **Paysagers** : Concevoir un projet de qualité (belvédère, trame historique, trame existante) qui s'appuie sur la qualité du site
→ **La qualité du site est appréciée : espace, nature, un lieu en dehors de la ville**
- **Mémoriels** : Intégrer la mémoire au projet contemporain (conservation des traces, cheval et l'histoire du site).
→ **Un attachement au cheval, à l'ambiance et à la vie que générait l'hippodrome dans le quartier**
- **Ecologiques** : Des milieux à préserver et à faire connaître
→ **Un attachement à la notion de nature, une faible connaissance de la richesse réelle**
- **D'usages** : Des usages existants à préserver, un potentiel important, une attente locale. Réfléchir aux usages en articulant usages individuels et collectifs. Penser aux usages qui peuvent attirer un public d'agglomération.
→ **Trouver un équilibre entre les différents usages du parc, tout en construisant une identité lisible.**

Petits groupes

Pour parler des usages et pratiques souhaités dans le futur parc, les participants sont invités à se séparer en trois groupes. Chaque groupe est animé par Ville Ouverte. Après un retour sur la carte mentale de synthèse, **3 post-it sont distribués à chaque participant**. Ils sont invités à indiquer sur chaque post-it un mot avec pour consigne : « Ecrivez ce qui vous paraît le plus important pour le futur parc (activités, équipements, thématiques,...) ».

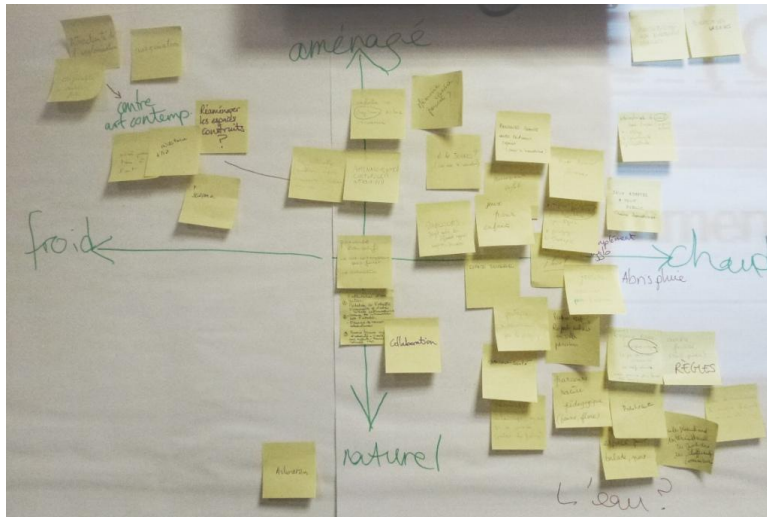
Les animateurs positionnent les post-it sur un schéma à deux axes (« naturel » / « aménagé » et « chaud » / « froid ») en accord avec le groupe : L'axe « naturel » / « aménagé » renseigne sur le degré d'aménagement que demande une activité ou un équipement. Par exemple, la marche ne demande aucun aménagement et sera positionnée au bas de l'axe, tandis qu'un skate park sera positionné en haut de l'axe.

L'axe « chaud » / « froid » renseigne sur la cohabitation d'activités entre elles. Une activité « froide » demande de l'isolement et de la concentration, elle fait appel aux notions de calme et d'intériorité, tandis qu'une activité chaude est plus spontanée, bruyante ou extériorisée, et engendre de la rencontre.



Au fil des discussions, les post-it sont rassemblés par thème. Ils forment des « univers » et donnent un aperçu des ambiances qui pourraient exister au sein du futur parc. Les participants débattent autour des propositions présentées par les associations présentes et autour de références de parcs.

Groupe 1 / 17 participants



Réimplanter le cheval dans l'espace (une partie seulement)

- Attelage
- Promenade

JEUX ADAPTES A TOUT PUBLIC même handicapé

PARCOURS Trajet entre les différents espaces Surprise / découverte

AMENAGEMENT(S) CULTUREL(S) ATTRACTIF(S)

- Les participants privilégient des **activités accessibles à un large public tout au long de la journée et de l'année** telles que des jeux pour enfants, des espaces de pique-nique et barbecue, des parcours sur les thèmes de la découverte de la biodiversité (importance des abeilles, du respect des franges), de l'art ou encore des sensations.
- La **pédagogie** est au cœur des discussions avec la mise en place d'activités à destination des **enfants**, des **jeunes** mais aussi des **personnes handicapées**.
- L'**ouverture du parc la nuit** est discutée et doit s'accompagner de règles.
- Selon certains participants, la **dimension d'agglomération** pourrait être donnée par la présence de l'art contemporain au sein du parc, qui pourrait héberger un équipement **culturel**, ainsi que par des **événements**.
- Si construction il devait y avoir, les participants penchent pour une **réhabilitation-extension de l'existant** (écuries, vestiaires, DREAL).
- Les membres des **associations** ont des idées pour faire vivre le parc, comme la permaculture avec un « jardin-forêt », l'installation de ruches, d'un chapiteau pour des résidences d'artistes équestres ou encore des jardins partagés. Selon eux, toutes ces activités pourraient cohabiter au sein du parc. La question de l'approvisionnement en eau se pose pour les projets de jardins et d'agriculture urbaine.
- Les **services de base** ne doivent pas être négligés : éclairage de nuit, toilettes, poubelles, bancs, accès ...

Groupe 2 / 23 participants



Garder un coin sauvage avec de l'herbe

Transmission de savoirs : arboriculture, jardinage bio sur de petites parcelles

Conserver la piste existante pour vélos / rollers (pas de moteurs)

Partager des activités

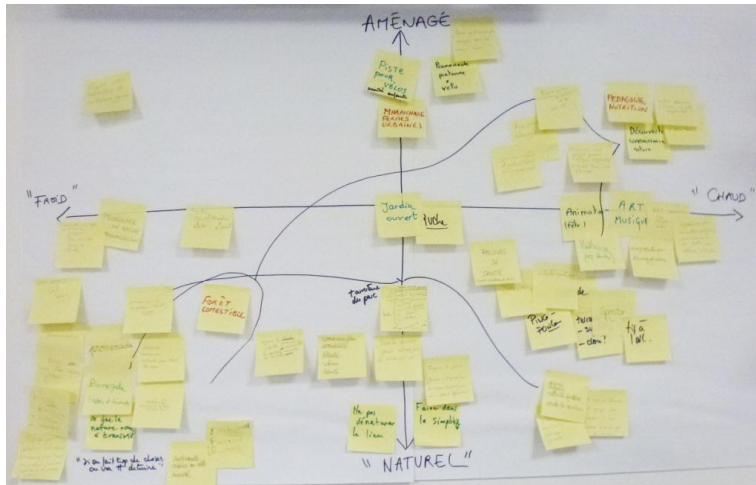
Les post-its sont surtout regroupés dans la partie « naturelle » du schéma : les activités privilégiées par les participants doivent avant tout **respecter l'état existant du champ de courses**. Les aménagements doivent permettre la préservation du site et favoriser les écosystèmes présents ou pour d'autres participants encourager le développement de nouveaux comme la forêt-jardin par exemple. Les aménagements doivent **rassembler tous les habitants** en développant les loisirs écologiques (comme le cerf-volant), les événements ponctuels et culturels « démontables » et les activités de pédagogie à l'environnement et au jardinage. Il faut aussi **rendre possible la promenade, la méditation, l'observation ou le sport dans un environnement naturel**.

L'implantation d'une **micro-ferme** et d'un **jardin partagé** ont été proposées. Ils pourraient contribuer à faire vivre le parc. Ceux-ci nécessitent une intervention plus grande sur l'existant et la fermeture d'une partie du futur parc. Ces deux points posent question à quelques participants qui ne souhaitent pas que des parcelles du parc soient « *commercialisées* » et privatisées par certains au détriment d'autres usagers. Un participant propose que le jardin partagé ou la micro-ferme soient plutôt aménagés dans la partie nord de l'hippodrome (vers la DREAL) qui est aujourd'hui dégradée et peu mise en valeur.

Des post-its ont également été positionnés dans la partie supérieure « aménagé » du schéma. Les activités proposées sont davantage concentrées du côté « chaud » : elles doivent **rassembler** comme par exemple un grand bassin d'eau où les modélistes de toute l'agglomération pourraient mettre leur bateau à l'eau. Un participant propose de réfléchir aux outils multimédia à développer : des audio-guides pour découvrir le parc selon les saisons, un mur virtuel et participatif sur internet. Cela contribuerait à rendre le parc visible au-delà des quartiers environnants et à accroître sa fréquentation.

Les participants insistent tous sur ce dernier point : « **toutes les générations** », à **proximité ou loin du parc, doivent avoir accès au parc**. Pour cela, il faudra penser à aménager des parkings, élargir l'offre de transports en commun et développer une bonne information et signalétique dans le parc. Les liens et accès doivent être développés notamment avec la cité Verlainne.

Groupe 3 / 18 participants



Rêver dans un beau paysage fleuri

Si on fait trop de choses, on va tout détruire

Organiser des rencontres (attractions) musicales ou autres pour attirer des gens.

Respecter ce que la nature nous a transmis

Jeux pour enfants et centres d'intérêt pour un parc vivant.

Les participants envisagent un parc dont l'esprit est plus « naturel » qu'aménagé.

Un univers de **détente** (en bas à gauche du diagramme) permet la promenade, la rêverie, l'observation de la nature, ou des activités comme le cerf volant. Ces usages sont individuels ou familiaux et s'appuient sur les qualités d'espace et de calme existantes. La biodiversité est valorisée. Les participants décrivent un parc « naturel » et « beau ». Des participants imaginent créer des vues, des belvédères, à partir d'une butte à escalader. La notion de **parcours** ou d'itinéraire émerge : le parcours de santé de Canteleu accessible aux malvoyants sur 900 mètres est cité en exemple. Le projet de forêt comestible porté par l'association Champ des Possibles pourrait aussi contribuer à construire un parcours. L'idée d'une prairie fleurie est citée plusieurs fois.

Toujours dans un cadre naturel, les participants évoquent les différentes **activités sportives** qu'ils imaginent dans le futur parc : jogging, parcours de santé, ping-pong, escalade, tir à l'arc ... Le **jeu de société** est aussi une idée qui peut répondre aux attentes d'un public familial. L'exemple du Moulin Amour dans l'Eure est proposé : des jeux de société de grande taille sont proposés comme animation certains week-ends. La gestion est associative.

La présence des **animaux** (moutons, chevaux, poneys, ânes, canards, ...) est aussi une source d'animation envisagée et une activité plus spécialement orientée vers les enfants. Un participant propose d'organiser le rabattement de publics vers le parc en calèche pour faire venir des habitants de l'agglomération entière.

Les aménagements envisagés répondent aux besoins des **enfants** (jeux, toboggans ...) et plus globalement au thème de la **pédagogie** (à la nature, à la nutrition, au potager ...). Le **projet de maraîchage** et de ferme urbaine est présenté par l'association Champ des Possibles : des participants, bien que favorables à la permaculture, s'interrogent sur sa compatibilité avec la nature de sol de l'hippodrome.

L'animation (événementiel, programmation sur l'année) du parc apparaît indispensable pour que celui-ci rayonne dans l'agglomération. Une programmation artistique (art, musique, histoire de l'art, exposition temporaire ...) paraît de nature à « attirer des gens ». La gestion devra prendre en compte la participation des associations.

Restitution

Les participants se regroupent dans la grande salle. Emilie Pascal et Eloise Bloit, de l'agence A et Cetera, ont écouté les différents échanges et recensent sur le vif les idées principales et la manière dont cela interroge leur travail. Elles hiérarchisent les attentes exprimées :

- **Nature – pédagogie, respect du lieu.**

La toile de fond de la réflexion est l'idée de préserver le site dans ses richesses actuelles, de ne pas le bouleverser. Les termes de « **respecter** » et « **préserver** » reviennent fréquemment.

Le thème de la **pédagogie** a été beaucoup développé. La pédagogie comme transmission d'un savoir (connaissance des milieux, des richesses du site) ou d'un savoir-faire (jardinage), pour un public large, notamment jeune. La pédagogie peut prendre la forme d'un aménagement du site (parcours ou itinéraire, signalétique, maison du parc, etc.) mais aussi d'une programmation événementielle

- **Convivialité, partage, lieu de vie**

Les participants ont le souci de l'ouverture à un public large. Le « **pour tous** » revient souvent. **La place des enfants** est importante (jeux), la possibilité de venir en famille. Les habitants de la cité Verlaine sont cités comme un public à mieux prendre en compte, notamment en améliorant l'accessibilité de leur côté. **La place des jeunes** est aussi interrogée, et la possibilité de les associer à la réflexion pour anticiper l'appropriation possible du parc.

L'accessibilité est un enjeu souvent exprimé dans une acception très large. Venir de loin pour cet équipement d'agglomération signifie prévoir le stationnement nécessaire. L'accessibilité et la sécurité pour les personnes handicapées, les enfants, les piétons par rapport aux vélos sont souvent citées. L'idée est développée d'avoir une approche sensorielle large : travailler la découverte du site à travers les cinq sens. Le toucher fait appel à la sculpture, les parcours santé peuvent aussi être adaptés aux malvoyants, etc. ...

- **Animation, surprise, programmation**

La notion de promenade / **parcours** / itinéraire : associée à cette idée, la notion de surprise, de passage d'une ambiance à une autre, de découverte.

L'animation, l'événementiel a été imaginé dans tous les groupes comme un moyen de faire vivre le parc et d'attirer largement du public. L'idée d'une programmation saisonnière émerge. Les **projets ou une programmation artistiques** sont plusieurs fois évoqués comme un bon moyen de faire venir un public large et de donner au parc une dimension d'agglomération.

- **Détente, rêve, calme, liberté**

Pour les participants, les qualités actuelles sont des richesses à maintenir dans l'aménagement futur des lieux. L'espace, la lumière, le calme sont le support d'usages qui doivent rester possibles : « détente », « rêveries », « promenade », ... Les participants voient le futur parc comme un espace ouvert, y compris la nuit.

- **D'autres thèmes** reviennent fréquemment :

- le sport (pratique actuelle et offre nouvelle),
- les animaux en lien avec l'enfance et la pédagogie mais aussi la mémoire hippique
- l'importance du mobilier et des services de base
- la possibilité d'aménager au fur et à mesure pour ne pas tout bouleverser d'un coup

Selon les programmistes d'A et cetera, deux choses seront délicates à concilier : le souhait de respecter le lieu et la dimension d'agglomération du parc.

Echanges avec la salle

- **Aménagement et biodiversité** / Selon Philippe Bérenger-Lévêque, écologue, la biodiversité est surtout présente en bordure du champ de courses : le centre est suffisamment vaste pour permettre des aménagements sans trop bouleverser la biodiversité présente dans les franges.
- **Clôturer le parc ?** / La question de la mise en place de clôtures au sein du parc, pour encadrer certaines activités, est posée. D'après François Feuillade, de l'association de Pomologie de Haute-Normandie, il est possible de penser à des haies naturelles formées d'érables, pruneaux, noisetiers, lierre,...
- **Le coût** / Faudra-t-il prévoir une offre payante sur le parc (trampoline, accro-branches, poney-club, cueillette,...)? Des participants proposent la mise en place d'un café ou d'une buvette, qui crée de la convivialité. Pour certains, le parc doit avant tout être gratuit. Un participant souligne le besoin de surveillance induit par la mise en place d'activités : il faudra penser à l'équilibre économique pour trouver des activités compensant les services publics qui seront proposés dans le parc. Gwenaëlle d'Aboville précise que la question du partage en termes de gestion avait été abordée au sein de son atelier.
- **Les gens du voyage** / Une participante souligne l'importance de trouver un endroit pour l'accueil des gens du voyage s'ils ne sont pas voulus sur le champ de courses. Selon un participant qui préfère employer le terme de résidents temporaires, ce sont des événements très précis qui les font venir, comme par exemple des congrès évangéliques. Il précise que les expériences passées ont montré que lorsqu'une négociation était entamée avec les bonnes personnes, les gens du voyage ne s'installaient pas.

La suite

- **Bilan de l'atelier**
Une trentaine de fiches d'évaluation de l'atelier et d'expression libre a été remplie par les participants. Les habitants saluent la bonne tenue des débats, qualifient majoritairement l'atelier de « constructif » et « intéressant ». Plusieurs personnes l'ont estimé « accessible ». Quelques personnes l'ont jugé « théorique ». La plupart des participants ayant rempli une fiche d'évaluation compte participer au prochain atelier. En expressions libres, les participants insistent sur l'esprit naturel et calme du parc. Ils soulignent aussi l'opportunité d'aménager le parc en respectant la structure vide central / bordures arborées – ressources de biodiversité, en installant les usages plutôt au centre et en préservant les abords.
- L'Association pour les Echanges Intergénérationnels (AEI) organise un **café intergénérationnel le vendredi 13 décembre à 17h30**, à la Maison des Associations Saint-Sever, salle n°5 (au dessus de la mairie annexe de Saint-Sever). Elle invite les participants à l'aider à mobiliser des jeunes pour cette rencontre qui prendra la forme de groupes de discussion entre deux adolescents et deux personnes âgées autour de la même table.
- Pour en savoir plus sur l'association **Champ des possibles** et son projet de permaculture sur le site de l'hippodrome : [http:// www.lechampdespossibles-rouen.fr](http://www.lechampdespossibles-rouen.fr)
- **Le prochain atelier est prévu le mardi 10 décembre à 18h30**, au stade Robert Diochon. Sur la base des échanges de l'atelier 2, A et Cetera va travailler à des scénarios qui seront présentés lors de ce prochain atelier. Ces scénarios seront destinés à être rediscutés et retravaillés par les participants. Ensemble, ils commenceront à spatialiser et à penser aux cohabitations entre les activités.



Retrouvez toutes les informations concernant le projet sur :

<http://www.la-crea.fr/parc-naturel-du-champ-de-courses>

Vous pourrez y télécharger les derniers documents :

- Les résultats des questionnaires réalisés par la CREA et l'association Champ de Courses des Bruyères Ensemble
- La présentation et le compte-rendu de l'atelier 2 du 5 novembre 2013
- Le fascicule de présentation de la biodiversité du champ de courses
- La carte mentale de synthèse réalisée suite à l'atelier 1 du 15 octobre 2013
- La présentation et le compte-rendu de l'atelier 1 du 15 octobre 2013
- Le compte-rendu de la réunion publique de lancement

Et transmettre vos remarques et documents par courriel à l'adresse suivante :

imaginez-votre-parc@la-crea.fr